

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 16 janvier 2015 portant approbation de l'élection du président et du vice-président respectifs des commissions faune, flore et ses habitats et parcs naturels régionaux chartes des parcs nationaux du Conseil national de la protection de la nature

NOR : DEVL1431220A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu le code de l'environnement, notamment son article R. 133-13 ;
Vu l'arrêté du 6 juin 2014 portant nomination au CNPN ;
Vu la délibération du CNPN du 10 juin 2014 donnant délégation au comité permanent ;
Vu les délibérations du comité permanent du CNPN du 11 juin 2014 donnant délégation aux commissions ;
Vu la délibération de la commission faune et ses habitats du Conseil national de la protection de la nature du 8 juillet 2014 portant élection de son président et de son vice-président ;
Vu la délibération de la commission parcs naturels régionaux et chartes des parcs nationaux du Conseil national de la protection de la nature du 3 septembre 2014 portant élection de son président et de son vice-président ;
Vu la délibération de la commission flore et ses habitats du Conseil national de la protection de la nature du 15 septembre 2014 portant élection de son président et de son vice-président ;
Vu la délibération de la commission aires protégées du Conseil national de la protection de la nature du 3 octobre 2014 portant élection de son président et de son vice-président,

Arrête :

Article 1^{er}

Ont été désignés respectivement par les commissions :

- M. Michel METAIS, président de la commission faune et ses habitats.
- M. Jean-Marie GOURREAU, vice-président de la commission faune et ses habitats.
- M. Serge MULLER, président de la commission flore et ses habitats.
- M. Philippe LEVEQUE, vice-président de la commission flore et ses habitats.
- M. Roger ESTEVE, président de la commission aires protégées.
- Mme Sylvie VANPEENE, vice-présidente de la commission aires protégées.
- M. Bernard DELAY, président de la commission parcs naturels régionaux et chartes des parcs nationaux.
- M. Christophe GAUCHON, vice-président de la commission parcs naturels régionaux et chartes des parcs nationaux.

Article 2

Les élections des présidents et vice-présidents des commissions du Conseil national de la protection de la nature sont approuvées.

Article 3

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 16 janvier 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,
L. ROY